

avant d'être des personnes, ou, si on aime mieux, nous avons commencé par être des personnes en puissance. Mais un jour, sous je ne sais quelle pression du dehors ou du dedans, sous la grave réprimande ou la douce insinuation de notre mère, l'éclair moral a jailli soudain. Pour la première fois, nous avons compris le sens redoutable de cette parole que nous avons si souvent entendue : "Ceci est permis, cela est défendu : ceci est bien, cela est mal." Pour la première fois, nous avons senti que nous ne pouvions faire le bien sans mérite, ni faire le mal sans démerite. Nous étions des êtres mornaux.

Or, qu'est-ce qui a opéré en nous ce changement profond ? La loi, la loi qui, en nous liant, en resserrant notre nature, avait réveillé la personne morale endormie.

Ainsi, la loi lie d'abord, car elle est un lien : *lex à ligare* ; elle se présente sous une forme restrictive et le plus souvent négative, et son premier effet est d'imposer le *devoir*. Mais tout ce qu'elle ne ravit pas à la liberté naturelle de l'homme, elle l'assure contre toute la violence du dehors. D'une puissance physique, elle fait un *droit*, c'est-à-dire une puissance conforme à la loi, et par conséquent inviolable.

"Et maintenant, ô homme que la loi a touché, porte la main à ton front, et tu y trouveras un sacre de prêtre ; tu es une personne, la loi en te liant t'a imposé des devoirs : sacrifie tes actes sur l'autel de l'immuable justice.

"Porte la main à ton front, ô homme que la loi a touché, et tu y trouveras un deuxième sacre, un sacre de roi, *fecisti nos regnum et sacerdotes*. Tu es une personne, et ce que la loi n'a pas restreint

par le devoir, elle l'a consacré par le droit."

Ainsi, l'homme est une personne parce qu'il est un être responsable, libre et obligé. Responsable, parce qu'il est libre, et libre parce qu'il est obligé. Donc, il est une personne dépendante de la loi qui crée l'obligation.

"Et maintenant qu'ont fait de l'idée personnelle, non pas tous nos adversaires, mais les plus logiques et les plus décidés ? Ils ont regardé au ciel, et ils ont dit ; Dieu n'est qu'une idée, parce qu'il est trop parfait pour se restreindre et se rapetisser dans les langes de la personnalité.

"Ils ont regardé la majesté la plus auguste après Dieu, celle de la mort ; ils ont levé la pierre sépulcrale, ils ont écarté le suaire qui couvrait la face du père, de l'épouse, de la sœur, et ils ont dit : les vers ! Et s'il y a quelque chose par de là, c'est une immortalité idéale, tout au plus une immortalité inconsciente. La personnalité est chose trop infime et trop éphémère pour dépasser les bornes de cette vie vulgaire.

"Et quand ils ont eu regardé Dieu au ciel et la vie future au tombeau, ils ont regardé l'homme dans un troisième sanctuaire qui a sa grandeur aussi en face du ciel et de la tombe, et qui s'appelle notre conscience, et ils ont dit : *Es-tu libre ?* Ah ! tu ne l'es qu'à moitié. Ce qu'on appelait autrefois des crimes, c'est le plus souvent le contre-coup fatal des lois de la nature ou des aberrations de la folie.

"Et enfin, désertant les luttes stériles de la philosophie, il sont descendus dans la pratique et ils ont dit : "Un nouvel état mental appelle un nouvel état social." Faites-nous des peuples où cette personnalité indépendante et fière